

# Lettre ouverte au président Nicolas Sarkozy

**En novembre dernier la FIDH, la LDH et le HRIC ont profité de la double opportunité d'une visite en Chine de Nicolas Sarkozy et de la perspective des JO pour appeler ce dernier à aborder la question du respect des droits de l'Homme avec ses homologues chinois.**

Monsieur Nicolas Sarkozy,  
président de la République française

## Concerne : votre visite d'Etat en Chine

Monsieur le président de la République,

Nous vous écrivons dans la perspective de votre prochaine visite en Chine, fin novembre. Votre voyage intervient à un moment où la Chine est sensible aux critiques internationales en tant que pays d'accueil des prochains Jeux olympiques. Le dialogue sur les droits de l'Homme entre l'Union européenne et la Chine a attiré l'attention sur de nombreuses questions relatives aux droits de l'Homme, mais beaucoup reste à faire. Les Etats membres de l'Union européenne, la France en particulier, doivent envoyer un message clair au gouvernement chinois afin qu'il prenne en compte les graves préoccupations dans le domaine des droits de l'Homme au cours des prochains mois, avant l'ouverture des Jeux olympiques.

Dans la perspective de votre visite, nous souhaitons attirer votre attention sur les violations systématiques des droits de l'Homme perpétrées en Chine. Nous vous appelons vivement à profiter de cette opportunité unique pour aborder ces questions avec vos homologues chinois.

### Protection des défenseurs des droits de l'Homme

Le harcèlement à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme, des journalistes et des avocats ainsi que des militants pour la défense de l'environnement reste systématique. Malgré les déclarations des autorités concernant le respect des droits de l'Homme, arrestations et détentions arbitraires, actes de torture et disparitions forcées restent légion. C'est ainsi que M. Chen Guangcheng, juriste aveugle et autodidacte et défenseur des droits de l'Homme, a introduit une action en justice collective contre la ville de Linyi (province du Shandong) et a dénoncé les avortements et stérilisations forcés. Chen Guangcheng a, ensuite, été condamné pour dégradation de biens publics et rassemblement de personnes ayant pour but

de bloquer la circulation. Il est actuellement détenu en prison où il a été victime de mauvais traitements. Cette répression a un fort effet dissuasif sur les autres défenseurs des droits de l'Homme, et porte atteinte à l'Etat de droit que le gouvernement prétend instaurer.

### Le droit à un logement convenable

Les zones urbaines se développent rapidement. Quelques entrepreneurs privés sont de connivence avec les autorités locales pour expulser des centaines de milliers d'habitants de leurs logements, et développent ces espaces urbains à leur propre profit. De plus, la corruption locale contribue à l'expropriation des paysans de leurs terres et empêche une compensation équitable. De nombreux cas d'éviction forcée ont été recensés, en violation du droit à un logement convenable. Une militante du droit au logement et pétitionnaire de Shanghai, madame Mao Hengfeng, a été arrêtée en 2006 alors qu'elle militait à Pékin. Depuis, elle est emprisonnée pour « dégradation intentionnelle de biens publics » car elle aurait cassé les lampes de la pièce où elle était détenue. Elle aussi a été victime de mauvais traitements pendant sa détention.

### L'application de la peine de mort

Le nombre d'exécutions annuelles reste classé secret d'Etat, mais des estimations de certaines organisations de défense des droits de l'Homme et de chercheurs chinois font état de 3 000 à 8 000 exécutions par an. L'Union européenne demande depuis plusieurs années à la Chine de rendre public le nombre de condamnations à mort prononcées et de personnes exécutées en Chine, qui constitue d'ailleurs un critère d'évaluation du dialogue sur les droits de l'Homme entre l'Union européenne et la Chine. Nous vous demandons d'insister sur l'importance de ces chiffres pour assurer plus de transparence, pour renforcer l'indépendance de la justice et pour permettre que s'ouvre un débat public sur cette question.

### Les droits culturels des minorités

Malgré des protections qui existent en théorie pour les minorités nationales en Chine, la discrimination demeure un

grave problème dans tout le pays, particulièrement dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang et dans les régions tibétaines. La lutte contre le terrorisme est instrumentalisée par les autorités pour bafouer les droits culturels des Ouïghours, considérant l'expression et l'éducation religieuse comme des actes séparatistes. La situation est similaire s'agissant des communautés tibétaines. Nous attirons votre attention sur le cas d'Adruk Lopoe, un moine tibétain arrêté par la police et par l'armée en août dernier.

### S'agissant des atteintes aux droits de l'Homme à l'étranger

La Chine est une puissance économique et politique mondiale et régionale, notamment en Asie, et en particulier en Birmanie. Nous vous demandons d'insister auprès des autorités chinoises pour qu'elles pèsent de tout leur poids afin que la junte birmane libère tous les prisonniers d'opinion, à commencer par Aung San Suu Kyi, comme prélude à des négociations avec l'opposition démocratique. L'opinion publique et les médias auront les yeux rivés sur la Chine d'ici 2008, date des Jeux olympiques. Il est essentiel que le message concernant les droits de l'Homme adressé aux autorités chinoises soit fort et cohérent. La Chine ne peut accueillir un événement célébrant la paix et l'unité internationale tout en portant gravement atteinte aux droits de l'Homme.

En espérant que vous ferez part de vos inquiétudes sur les droits de l'Homme à vos homologues chinois et que votre visite en Chine sera l'occasion de les encourager à entreprendre des réformes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

**Souhayr Belhassen**, présidente de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)

**Sharon Hom**, directrice exécutive de Human Rights in China (HRIC)

**Jean-Pierre Dubois**, président de la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen (LDH)